

Réunion du Conseil Municipal

Du 6 mars 2026 à 19 heures

Le vendredi 6 mars 2026 à 19h, l'assemblée, régulièrement convoquée le 2 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Robert BOUDON, Maire.

Présents : Robert BOUDON, Sylvie VAISSADE, Lucien CAVALIER, Cyrille COUMOUL, Jean-Noël GILIBERT, Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE

Absent : Laurent CAYREL, Michel BOUDON

Secrétaire de séance : Sylvie VAISSADE

Ordre du jour

- Fonds Cantal Solidaire : confirmation de l'opération programmée sur l'année 2026
- Comptes Financiers Uniques 2025 : examen et vote
- Questions diverses

➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 6 février 2026.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Fonds Cantal Solidaire : confirmation de l'opération programmée sur l'année 2026

Le Maire fait savoir que dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire (FCS), le conseil départemental demande à la commune de confirmer la demande de subvention au titre du FCS 2026, à savoir le projet de remplacement de la signalétique pour un montant de 11 356.04 €.

Il propose au conseil de confirmer cette programmation et de l'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental.

Le conseil municipal confirme la réalisation en 2026 du remplacement de la signalétique et autorise le maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Comptes Financiers Uniques 2025 : examen et vote**

- Budget annexe du Lotissement de la Parro

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section d'exploitation	33 367.83	33 367.83
	Section d'investissement	0.00	33 367.83
Report de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation	0.00	0.00
	Report en section d'investissement	163 824.63	0.00
TOTAL		197 192.46	66 735.66

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section d'exploitation	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	Total des restes à réaliser	0.00	0.00

Résultat cumulé	Section d'exploitation	33 367.83	33 367.83
	Section d'investissement	163 824.63	33 367.83
	TOTAL cumulé	197 192.46	66 735.66

DEFICIT AU 31/12/2025 : 130 456.80 €

- Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section d'exploitation	48 731.99	100 463.73
	Section d'investissement	28 857.97	58 223.98
Report de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation	0.00	6 868.05
	Report en section d'investissement	0.00	22 652.01
TOTAL		77 589.96	188 207.77

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section d'exploitation	0.00	0.00
	Section d'investissement	15 113.00	20 000.00
	Total des restes à réaliser	15 113.00	20 000.00

Résultat cumulé	Section d'exploitation	48 731.99	107 331.78
	Section d'investissement	43 970.97	100 875.99
	TOTAL cumulé	92 702.96	208 207.77

EXCEDENT AU 31/12/2025 : 115 504.81 €

- Budget principal

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	198 725.34	319 786.08
	Section d'investissement	119 258.27	73 479.04
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	558 687.70
	Report en section d'investissement	0.00	22 024.39
TOTAL		317 983.61	973 977.21

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	8 470.00	10 880.00
	Total des restes à réaliser	8 470.00	10 880.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	198 725.34	878 473.78
	Section d'investissement	127 728.27	106 383.43
	TOTAL cumulé	326 453.61	984 857.21

EXCEDENT AU 31/12/2025 : 658 403.60 €

Le maire quitte la salle et Mme Sylvie VAISSADE, 1^{ère} adjointe prend la présidence et propose au conseil d'approuver les comptes financiers 2025.

*Le conseil municipal procède au vote du compte financier unique du lotissement de la Parro,
Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour*

Le conseil municipal procède au vote du compte financier unique du service de l'eau et de l'assainissement,

Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour

*Le conseil municipal procède au vote du compte financier unique de la commune,
Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour*

Le maire reprend place en salle des séances et reprend la présidence.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 45.

Le Maire

Robert BOUDON,

Michel BOUDON,
(Absent)

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,
(Absent)

Cyrille COUMOUL,

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,